



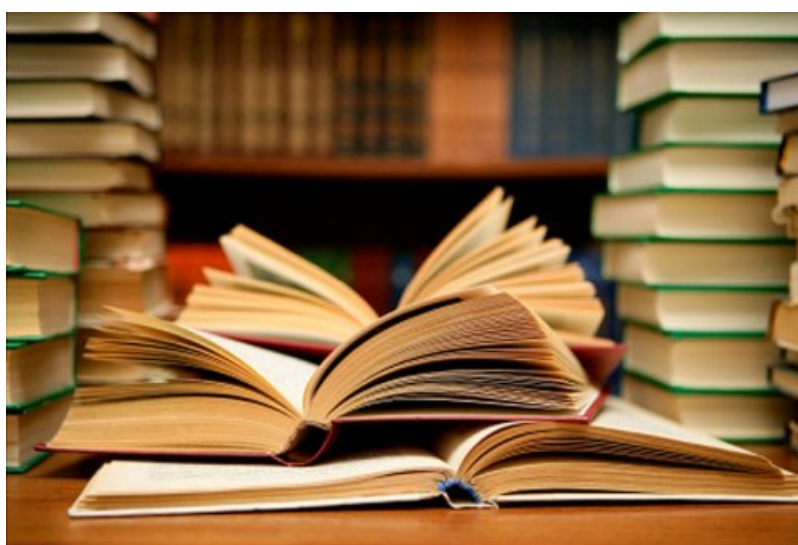
Bienvenue au CDI

publié le 06/09/2018

Sommaire :

- Les missions du professeur documentaliste se déclinent en 3 axes :
- Les élèves disposent d'un portail d'information spécifique à l'établissement : **ESIDOC**.

Le CDI, acronyme du **Centre de Documentation et d'information**, accueille les élèves pour leurs activités et recherches pédagogiques ainsi que la lecture. Il offre un accès aux ressources physiques et numérique de l'établissement.



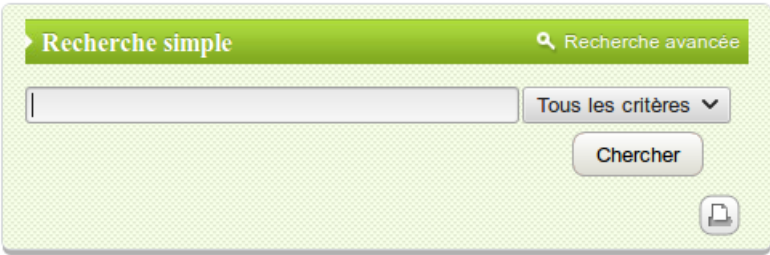
● Les missions du professeur documentaliste se déclinent en 3 axes :

- Maître en œuvre l'acquisition d'une culture de l'information et des médias par les élèves,
- Organiser et mettre à disposition les ressources pédagogiques et documentaires de l'établissement,
- Ouvrir l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.

Son enseignement s'inscrit dans une progression des apprentissages et s'appuie sur le **référentiel de compétences de l'Éducation aux Médias et à l'Information**  (EMI).

En diversifiant les ressources, les méthodes et les outils, il contribue au développement de l'esprit critique face aux sources d'information.

● Les élèves disposent d'un portail d'information spécifique à l'établissement : **ESIDOC**.



Ils peuvent ainsi accéder à la base des documents du CDI ou à des ressources numériques, connaître les

nouveautés (livre et magazines), proposer un achat et se former à la méthodologie de la recherche d'information.

Voici le lien vers les horaires d'ouverture du CDI. [🔗](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.